

la lettre

LETTRE D'INFO DE LA COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ SUD-EST GRENOBLOIS

Professionnel·les et établissements de santé coordonné·es sur les territoires de Saint Martin d'Hères, Poizat et Eybens

1 AOÛT 2020



édito



Avancer ensemble

Ca y est ! Après une année consacrée à élaborer notre projet, je suis heureux de vous annoncer **la signature officielle du contrat** entre la CPTS Sud-Est Grenoblois, la CPAM et l'ARS, le 9 juillet 2020. Professionnel·les des secteurs sanitaire, médico-social et social, établissements de santé et usager·es de Saint Martin d'Hères, d'Eybens et de Poizat, **nous sommes aujourd'hui plusieurs dizaines à nous engager** sous cette nouvelle bannière, animé·es par le même enthousiasme d'avancer ensemble.

Notre CPTS est **un formidable outil pour renforcer notre coordination et améliorer la prise en charge de nos patient·es**, en complément des dynamiques existantes. Le projet de santé que nous portons est unique et adapté aux spécificités de notre territoire, notamment autour des inégalités sociales en santé.

Dans les mois qui viennent, notre CPTS aura vocation à grandir avec des étapes d'appropriation et de co-construction pour **atteindre un objectif de 350 adhérent·es**. L'ensemble des membres sera invité à participer aux différents groupes de travail, qui construiront **le modèle d'organisation territoriale de demain**.

C'est ensemble que nous réussirons à **répondre aux difficultés actuelles du système de santé**. Votre avis compte ! Et nous espérons, grâce à cette lettre, vous informer au mieux des actions mises en place sur votre territoire.

*Sylvain Fonte, kinésithérapeute,
président de la CPTS Sud-Est Grenoblois*

Actrices et acteurs de la santé, la CPTS de votre territoire est née !

sommaire

Le centre d'accueil Covid de Saint Martin d'Hères signe la naissance de la CPTS	page 2
Parole d'experte	page 3
Alix Isaac, médecin généraliste	
Nos missions, notre budget et notre fonctionnement	page 4
Portraits	page 5
Fatima Tougma, infirmière libérale Nicolas Eudes, pharmacien	
Dominique Lagabrielle, un engagement qui nous inspire	page 6



Des locaux aménagés et des professionnel·les mobilisé·es pour l'accueil des patient·es

Le centre d'accueil COVID signe la naissance de la CPTS

Durant les premiers jours du confinement, un cabinet de kinésithérapie de Saint Martin d'Hères a été aménagé en centre d'accueil dédié aux consultations COVID.

Sept jours sur sept, une soixantaine de médecins et de professionnel·les paramédicaux se sont relayé·es pour assurer le fonctionnement et l'accueil de 197 patient·es symptomatiques adressé·es par leur généraliste ou par les urgences du CHU.

Une mobilisation exceptionnelle

Cette mobilisation durant la crise sanitaire est le véritable acte de naissance de la CPTS, quelques mois avant la signature officielle, le 9 juillet 2020. **Les professionnel·les n'ont pas hésité à s'investir collectivement**, favorisant ainsi des actions de sensibilisation, de prévention et de soutien psychologique auprès des plus vulnérables.

La mobilisation d'acteur·rices du territoire a également facilité

l'organisation matérielle. Rocheplaine et la Clinique Belledonne ont ainsi proposé **le matériel d'oxygénothérapie et des blouses**. **Le matériel informatique** a été fourni par un prestataire du Pôle de Santé de Saint Martin d'Hères.

Une expérience hors norme et fédératrice

- Au terme de quatre semaines de mobilisation, le centre COVID a fermé ses portes avec l'extinction du flux de patients.
- Cette période nous a permis de nous connaître, de dialoguer et de nous fédérer afin d'apporter une réponse rapide et concrète aux usager·es.

La mairie de Saint Martin d'Hères a mis à disposition des agents communaux pour **la désinfection des locaux**.

La mairie d'Eybens, quant à elle, a pris en charge l'impression **des flyers de prévention** distribués aux personnes fragiles et proposé **deux véhicules communaux** pour effectuer les visites à domicile.

» « **Les liens établis pendant la crise confortent le sens de notre démarche et nous donnent envie de continuer sur cet élan.** »
Sylvain Fonte

Se rencontrer entre
professionnel·les de santé

Transformer ensemble
notre écosystème
professionnel local

Participer à un projet
pluridisciplinaire

Mieux se coordonner,
coopérer, collaborer
et faciliter les prises en charge

Quels sont les avantages à rejoindre la CPTS de mon territoire ?

Cultiver l'entraide entre
professionnel·les de santé

Fluidifier le travail et trouver des
solutions pour les patient·es

Trouver des ressources
et être une ressource

Hôpital, libéral, médico-social :
décloisonner et faire ensemble

Utiliser notre connaissance du
territoire pour mieux soigner

parole d'experte

« Tout était mûr »

« Et maintenant ? Comment
prendre soin des gens que
nous accompagnons ? »
C'était la question du
jour des professionnel·les
de santé spontanément
réuni·es les 12 et 13 mars.

Nous savions que le stade 3 allait être déclaré. Il fallait s'organiser, séparer les filières de soins. Le centre Covid de Saint Martin d'Hères a donc ouvert dès le 23 mars afin d'accueillir les patient·es symptomatiques (toux, fièvre, etc.), dans des conditions optimales. Une mission de prévention auprès des patient·es fragiles s'est organisée et les cabinets sont restés ouverts pour l'accueil physique

des patient·es le nécessitant ainsi que pour les téléconsultations.

Tout a été rapide : tous·tes les professionnel·les du territoire ont été informé·es, un groupe a aménagé les locaux et réuni le matériel du centre Covid. Un autre a informé et rappelé des patient·es à risques. Sans certitude d'être rémunéré·es, les professionnel·les ont assuré les astreintes et les consultations. Logistiquement, tout s'est passé pour le mieux : les téléconsultations, la communication et les visioconférences hebdomadaires où nous étions plus de soixante.

Nous étions prêt·es à faire face à une situation encore plus grave car tout était mûr. Les prérequis

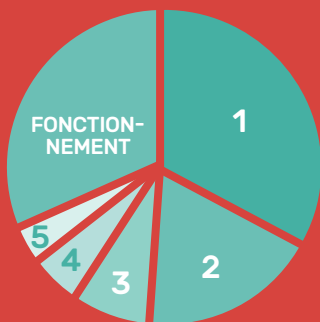


Alix Isaac

Médecin généraliste
Cabinet médical de la Grande
Ramée à Saint Martin d'Hères
Dans la CPTS Trésorière

existaient pour ce test grandeur nature de la CPTS réalisé dans l'urgence, coordonné, inclusif et exigeant quant à la qualité des soins et la sécurité des professionnel·les. Nous ferons de grandes choses avec la CPTS si nous disposons d'une liberté d'action sur ce territoire que nous connaissons.

les 5 missions



MISSION 1

Accès aux soins
(accès médecin traitant,
développement des
soins non programmés)

62,5 k€

MISSION 2

Amélioration des
parcours complexes

35 k€

MISSION 3

Mener des actions
de prévention

15 k€

MISSION 4

Favoriser la pertinence
et la qualité des soins

10 k€

MISSION 5

Accompagnement des
professionnel·les de santé

7,5 k€

FONCTIONNEMENT

60 k€

en bref

Nos missions, notre budget et notre fonctionnement

Chaque territoire détermine, en collaboration avec la CPAM et l'ARS, les objectifs fixés au sein de ces missions. Le financement de la CPTS est en partie conditionné à l'atteinte de ces objectifs.

C'est ce que l'on appelle le contrat ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel). Si les deux tiers du financement (190 k€) sont fixes, les parts variables restantes (85 k€) sont proratisées selon la réalisation de certains objectifs.

Afin de répondre au mieux aux missions (voir ci-contre) et représenter la diversité des acteur·rices de soin, la CPTS Sud-Est Grenoblois s'est constituée en association loi 1901 en janvier 2020. Les statuts sont issus d'un travail collaboratif entre professionnel·les de soins primaires, usager·es, et représentant·es d'établissements sanitaires et médico-sociaux.

Ce travail collaboratif a abouti à la création de quatre collèges :

- collègue 1 : professionnel·les de soins premiers
- collègue 2 : professionnel·les de second recours

- collègue 3 : patient·es, habitant·es, citoyen·nes
- collègue 4 : personnes morales, associations ou établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux.

Ces collèges permettent la représentativité de chacun·e en assemblée générale comme au conseil d'administration.

Plus d'infos

L'ensemble des documents (statuts, contrat ACI, budget prévisionnel, etc.) sont à votre disposition sur simple demande.

Contactez Véronique Denis, assistante de coordination de la CPTS, par téléphone au 04 76 59 34 52 ou par e-mail : contact@cpts-seg.fr

Fatima Tougma

Infirmière libérale depuis 2015
à Saint Martin d'Hères
Dans la CPTS Membre du CA



Être aux côtés des médecins et des autres professionnel·les pour des prises en charge meilleures et plus rapides : c'était le projet de Delphine Bianchin, décédée en 2017, fondatrice du cabinet où j'exerce. Ma démarche s'inscrit dans le prolongement de ce projet.

J'ai intégré depuis 18 mois le Pôle de Santé de Saint Martin d'Hères où nous sommes des ressources les un·es pour les autres. Nous coopérons avec les autres cabinets infirmiers au lieu d'être en concurrence, c'est plus simple et plus

La CPTS
n'est pas
compliquée
à intégrer

sain. Il m'est arrivé aussi de demander conseil à un kinésithérapeute pour la mobilisation d'une personne et de donner mon avis à un médecin concernant la prise en charge d'une plaie.

La CPTS fonctionnera encore mieux. Elle n'est pas compliquée à intégrer, ses projets sont ouverts et respectueux des soignant·es et des usager·es. Prévention, pathologies chroniques, éducation thérapeutique des patients... ses missions me motivent et coulent de source car on ne laisse pas sur le carreau des personnes qui n'habitent pas le bon quartier !



Nicolas Eudes

Pharmacien, installé
depuis 2002 à Eybens
Président de
l'Association des

Professionnels de Santé d'Eybens
Dans la CPTS Membre du CA

En adhérant à la CPTS, je rejoins un projet pluridisciplinaire qui permet de mieux collaborer entre les différentes professions médicales et paramédicales. J'en attends la mise en place d'actions améliorant la prise en charge et la prévention.

Mon rôle de coordination est de proposer la CPTS aux professionnel·les de santé d'Eybens de toutes les disciplines, médecin, dentiste, kinésithérapeute, sage-femme, infirmier·es, ostéopathe, psychologue, pharmacien·ne, podologue... dont certain·es ont déjà adhéré. Par la suite, ma mission sera de les informer plus précisément sur les projets de la CPTS et d'assurer le relais avec les patient·es.

La CPTS nous permettra de sortir de notre relatif isolement, de nous rencontrer pour mieux connaître nos spécialités et de faciliter nos échanges.

Un projet
pluri-
disciplinaire

Dominique Lagabrielle, un engagement qui nous inspire

Dominique Lagabrielle a exercé comme médecin généraliste durant plusieurs décennies. Très concerné par les inégalités sociales de santé, dévoué et doté d'une capacité formidable à mobiliser les énergies, il a fondé en 2012 le Pôle de Santé Inter-professionnel de Saint Martin d'Hères. Cette structure réunit aujourd'hui une soixantaine de



compagnement individualisé des patient·es et l'animation d'ateliers de groupe. La devise du docteur Lagabrielle décédé en juin 2019, *Faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin*, nous a fédéré·es autour de la construction du projet de CPTS Sud-Est Grenoblois.

> La personnalité lumineuse et l'enthousiasme communicatif de Dominique nous manquent mais son engagement et la vision altruiste qu'il défendait continuent de nous inspirer.

« Faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin »

professionnel·les de santé, sociaux et médico-sociaux de douze disciplines et spécialités.

Toutes et tous conjuguent leur exercice indépendant avec des actions communes portées par le Pôle de Santé, notamment l'ac-

rendez-vous

juillet

Groupe de travail IMPACT
Accompagnement des situations médico-sociales complexes

septembre

Groupe de travail Accès médecin traitant
Définir la procédure de repérage des patient·es sans médecin traitant, et l'organisation du ré-adressage

Groupe de travail Soins non programmés
Définir le protocole d'organisation des soins non programmés sur le territoire

octobre

Ouverture d'un lieu "Café des patients"
porté par les habitant·es

> Restez informé·es des dates des événements en envoyant un e-mail à contact@cpts-seg.fr

membres du conseil d'administration

Collège 1 [professionnel·les de soins premiers] Sylvain Fonte, kinésithérapeute, président de la CPTS | Alix Isaac, médecin généraliste, trésorière de la CPTS | Marie Achard, kinésithérapeute | Nicolas Eudes, pharmacien | Fatima Tougma, infirmière | Véronique Rey, infirmière | Claire Sors, médecin généraliste | Jacky Otero, kinésithérapeute | Emmanuelle Dupraz, psychologue. **Collège 2 [professionnel·les de second recours]** À pourvoir **Collège 3 [patient·es, habitant·es, citoyen·nes]** Jean-Yves Millet | Clara Chambon, secrétaire de la CPTS. **Collège 4 [personnes morales, associations ou établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux]** Centre Médical Rocheplane | Clinique Belledonne | Maison des Réseaux de Santé Isère (MRSI).

Direction de la publication Sylvain Fonte | Conception rédaction Marie-Cécile Myard | Design graphique www.clara-chambon.fr



Vous souhaitez adhérer ? Contactez-nous.

16 avenue du 8 mai 1945 38400 Saint Martin d'Hères
Contact : Véronique Denis Tél. 04 76 59 34 52
Email : contact@cpts-seg.fr